MAIRIE DE SORNAY
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 septembre 2026

Le 8 septembre 2026 à 20h, le Conseil municipal de Sornay, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame la maire Sylvie Letondal.

Présents : Anne-Laure DUBOIS, Dominique BARBE, Sylvain BARBE, François MARCHAL, Sylvie LETONDAL, Elodie Musumeci, Valentin PELTRET, Malo SPRECHER et Nelly PRZERADZKI.

Absent excusé : Nathalie CHIGOT

Secrétaire de séance : Elodie MUSUMECI

Début - Fin de séance : 20h – 22h30

Ordre du jour :

- Logement communal vacant : travaux et attribution
- Remplacement de trois luminaires à Banne
- Mise à jour du contrat de location de la salle des sports

Ajout de deux points à l'ordre du jour :

- Convention autorisation de passage avec le SIED 70
- Taxe sur la vacance des locaux d'habitation

Approuvé à l'unanimité

1. Logement communal vacant : travaux et attribution

Un logement communal est actuellement vacant. Le Conseil municipal s'est rendu sur place afin de faire le point sur les travaux à réaliser avant sa mise en location. Un nouveau découpage du terrain (Logements et salle des sports) est envisagé. Demande de devis en cours.

Un échange aura lieu avec le SIED afin de préciser les travaux nécessaires dans le logement.

Quelques candidatures spontanées ont été reçues en mairie. Elles sont présentées au Conseil Municipal.

Après avoir pris connaissance, le Conseil municipal décide :

- de poursuivre la réflexion sur les travaux à effectuer et d'attendre le rdv avec le SIED
- De ne pas louer le logement dans l'immédiat et de publier une annonce pour la mise en location. La commission d'attribution des logements communaux, étudiera l'ensemble des candidatures reçues.

Approuvé à l'unanimité

2. Remplacement de trois luminaires à Banne

Le remplacement de trois luminaires à Banne est envisagé afin d'installer des luminaires LED avec détecteur.

Un devis d'un montant de 2629.40 euros est présenté. Une participation du SIED de 750 euros est également évoquée.

Le Conseil municipal donne son accord pour procéder au remplacement des luminaires.

Approuvé à l'unanimité

3. Mise à jour du contrat de location de la salle des sports

Le Conseil municipal examine la mise à jour du contrat de location de la salle des sports.

Il est proposé de modifier le contrat afin de prévoir la facturation de l'électricité (0.30 € / kWh).

Approuvé à l'unanimité

4. Convention SIED 70 autorisation de passage - parcelle n°175

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux secs rue Basse et Fausse rue Basse, il est nécessaire de passer par une parcelle communale (n°AC 175) pour modifier un branchement. L'autorisation de passage pour ces nouveaux branchements prend la forme d'une convention avec le SIED.

Mme le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de signer la convention avec le SIED.

Approuvé à l'unanimité

5. Mise en place d'une taxe sur la vacance des locaux d'habitation

Le Conseil municipal échange sur la possibilité de mettre en place une taxe sur les locaux d'habitation vacants.

Les modalités d'application de cette taxe sont évoquées, notamment les conditions permettant son instauration et les démarche à effectuer en amont.

Le conseil décide d'instituer cette taxe. Le taux sera défini chaque année, avant le 15 avril.

Approuvé à l'unanimité

Questions diverses :

- Projet de territoire : La commune s'inscrit dans un projet de territoire de la CCVM.
- Commission communale des impôts :

Sont désignés commissaires titulaires, BARBE Sylvain, CHIGOT Nathalie, LETONDAL Sylvie, MARCHAL François, MARCHAL Luc, MUSUMECI Elodie.

Sont désignés commissaires suppléants, ALLIOT Benoit, BARBE Dominique, DUBOIS née MARCHAL Anne-Laure, PELTRET Valentin, PRZERADZKI Nelly, SPRECHER Malo.

- Installation de compteur individuel d'eau pour les locataires de la commune.
- Remplacement des volets du logement communal : Changement effectué mi-septembre par l'entreprise Philippe Fermetures.
- Nuisances cet été : Des feux ont été signalés cet été et des nuisances sonores (chiens). Rappel des règles de civisme et des dangers des feux en été.
- Article sur le feu de signalisation à Sornay : Rappel que ce n'est pas un feu pédagogique
- L'acte d'achat de la bande chemin des Saussots a été signé, attente de l'appel de fond du Notaire.
- Plan communal de sauvegarde : Mise à jour en cours

- Les fontaines ont été débouchées cet été mais le niveau de la source est trop bas actuellement pour qu'elles puissent fonctionner.
- Proposition d'installer des récupérateurs d'eau pour l'arrosage des plantes de la commune. Achat prochainement.
- Une réunion est prévue le 16 septembre avec M. RIETMANN, candidat aux élections sénatoriales.

S. LETONDAL
Maire de Sornay

